

Le « fonds Bédier » : singularité(s) et complexité(s)

Christophe Labaune (Paris, archives du Collège de France)

J'ai pris en charge le fonds Joseph Bédier à son retour dans les locaux du Collège de France, après une dizaine d'années de conservation assurée par l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC). Dans cet article, on se propose de brosser un portrait des archives de Joseph Bédier selon deux axes : un axe proprement archivistique, relevant de la réflexion induite par la confrontation d'une pratique avec l'objet spécifique que sont les archives scientifiques, et en particulier celles de Joseph Bédier, et une présentation de certains des éléments desdites archives.

MOTS CLÉS : Bédier, Joseph ; archives ; archivistique ; Collège de France

SCHLAGWÖRTER : Bédier, Joseph ; Archiv ; Archivistik ; Collège de France

En mars 2014, Hervé Lemoine, directeur des Archives de France, rappelait dans la revue *Culture et Recherche*, que « l'échange entre le chercheur et l'archiviste sera toujours porteur d'une fécondité inégalée pour la progression de la connaissance », ¹ soulignant l'importance du rapprochement entre ces deux corps de professionnels qui se côtoient mais ne se connaissent pas toujours bien. L'invitation chaleureuse d'Alain Corbellari à ce colloque consacré à Joseph Bédier et l'intérêt manifesté par les participants pour les archives du Collège de France m'ont permis de mener une modeste réflexion sur ma pratique d'archiviste.

Deux axes principaux se dégagent du traitement des archives. Il semble nécessaire de commencer en évoquant le rapport que j'ai pu avoir avec les archives de Joseph Bédier dans le cadre de ma pratique professionnelle, non pas pour ce que mon intimité avec les documents aurait eu de révélatrice vis-à-vis de ceux-ci, mais en ce que l'archiviste, à qui s'impose une approche extensive des fonds, peut apporter un point de vue décalé, dans les angles morts des chercheurs qui ont plus fréquemment une lecture ciblée et intensive des documents. En écho à l'intitulé du colloque, et comme le souligne fort juste-

¹ Hervé Lemoine, « Avant-propos », *Culture et Recherche* 129 (2014) : 3.

ment François Simiand, l'histoire étant une connaissance par les traces,² je souhaite en présenter quelques-unes sous forme d'archives.

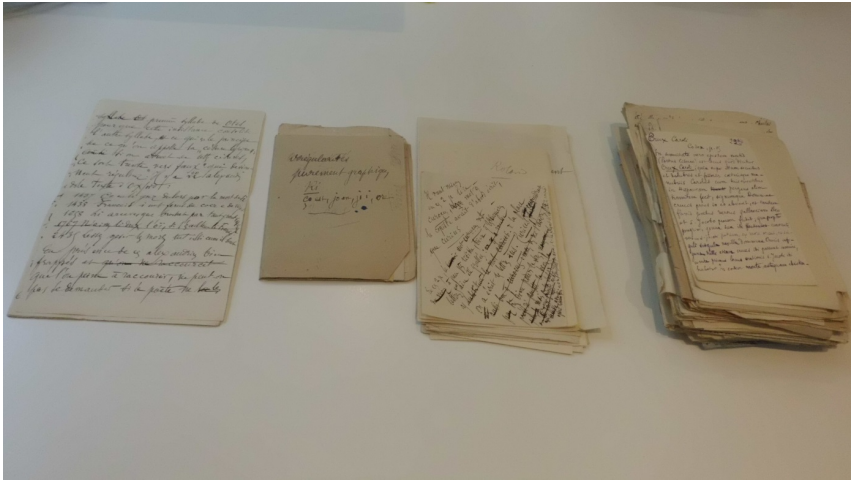


Fig. 1 : Matériel pour l'édition de la *Chanson de Roland* (47 CDF 11-e)

On peut convoquer pour commencer le propos suivant de Jules Michelet qui fut tout à la fois archiviste et historien : « chaque homme est une humanité, une histoire universelle ».³ Le fonds Joseph Bédier illustre bien cette citation et nous offre l'opportunité de nous renseigner non seulement sur une grande partie de la production intellectuelle du romaniste, mais également sur la personnalité de l'homme.

Nous avons la chance que nous soit parvenu un volume conséquent de ses archives, soit environ sept mètres linéaires, vingt-et-un cartons d'archives en tout, ce qui en fait un ensemble documentaire riche, bien qu'évidemment non exhaustif.

Pourquoi qualifier cet ensemble de singulier et de complexe ? La singularité, nous le savons, c'est le fait d'être unique, et les archives scientifiques ne

² « La connaissance historique n'a d'autre caractéristique que d'être une connaissance indirecte ; les sens de l'observateur atteignent non le phénomène étudié lui-même, mais seulement des traces de ce phénomène », François Simiand, « Introduction aux études historiques », compte rendu de Ch. V. Langlois et Ch. Seignobos, *Introduction aux études historiques, Revue de Métaphysique et de Morale* (1898) : 633–41, ici 633.

³ Et Michelet de poursuivre : « Et pourtant cet être, en qui tenait une généralité infinie, c'était en même temps un individu spécial, un être irréparable, que rien ne remplacera », *Œuvres de M. Michelet*, vol. 3 (Bruxelles : Meline, Cans et Compagnie, 1840, 585.

répondent en premier lieu qu'à ce critère. En cela, mais seulement en cela, le fonds Bédier n'est *a priori* pas singulier vis-à-vis des autres fonds scientifiques que nous avons à traiter. Comme tout ensemble d'archives scientifiques, il s'agit d'un *hapax* documentaire. Et la singularité d'un ensemble d'archives est toujours, si l'on peut dire, d'ordre fondamental, voire ontologique : ce sont ses singularités (au pluriel) qui en définissent le caractère unique, à quoi s'ajoutent d'autres éléments et caractéristiques remarquables. Dans le cas des archives de Joseph Bédier, l'une de ces caractéristiques est la complexité, dans un sens quasi étymologique. La racine latine du mot *complexum*, de *complecti*, signifie « contenir ». Et les archives Bédier, de fait, contiennent beaucoup d'éléments. Je m'explique : elles contiennent par leur nature et par leur forme une masse considérable d'informations et dans le même temps, elles s'entremêlent, se superposent physiquement, et en ce sens se contiennent elles-mêmes (Fig. 1). Il a donc fallu confronter la complexité intrinsèque du fonds à la pratique archivistique. Plus proche dans le temps de nous que Michelet, Edgar Morin nous rappelle que l'organisation est le concept fondamental qui nous rend l'information intelligible. C'est le rôle évidemment de tous ceux qui traitent l'information, dont les archivistes, de la rendre intelligible. En effet l'archiviste défend l'intégrité du fonds, mais également l'intégrité des différentes parties constitutives du fonds. C'est pourquoi nous devons agir, à l'image des géographes, à plusieurs échelles, qui correspondent à autant de parties cohérentes d'organisation des archives, organisation que vous pouvez voir sur le site des archives du Collège de France, Salamandre. Nous pouvons citer ici Michel Foucault, qui même s'il entend le mot dans un sens différent de nous, explique que « l'archive, c'est ce qui fait que toutes ces choses dites ne s'amassent pas indéfiniment dans une multitude amorphe, ne s'inscrivent pas non plus dans une linéarité sans rupture ; mais qu'elles se groupent en figures distinctes, se composent les unes les autres selon des rapports multiples ». ⁴ Ces figures, nous les retrouvons dans les différentes parties organisant les archives qui sont présentées dans l'arborescence de l'instrument de recherche, avec les éléments biographiques et bibliographiques.

Par conséquent, on constate qu'il y a de nombreux thèmes dans le fonds Bédier, qu'on pourrait même désigner comme étant autant de *topoï*, soit des ensembles typo- et topologiques aux limites parfois incertaines qui répondent à des critères tantôt thématiques, tantôt typologiques, tantôt chronologiques.

⁴ Michel Foucault, *L'Archéologie du savoir* (Paris : Gallimard, 1969), 170.

Alors, pourquoi multiplier ainsi les voies d'accès vers les documents ? En fait, l'archiviste, à la différence du bibliothécaire ou du documentaliste, pour des fonds très spécifiques, ne bénéficie pas d'une nomenclature ferme et définitive, il lui faut, presque littéralement, faire une archéologie, c'est-à-dire exhumer un discours qui fut, et non pas seulement l'exhumer de l'information, mais des éléments qui la composent et se structurent les uns les autres. La manière dont on ordonne ces éléments constitue en elle-même un discours. Pour prendre une image, les différentes parties s'articulent comme les éléments des mobiles de Calder : si on bouge un élément, les autres bougent également, et l'objet qui s'offre à la vision du spectateur est différent. Il y a donc une tension entre plusieurs éléments : d'abord la volonté d'organiser d'une manière strictement documentaire et attachée à une typologie ; ensuite la nécessité archivistique d'inventer, là encore dans un sens archéologique, une organisation portée par les documents eux-mêmes et par la connaissance que l'on a du producteur ; et enfin, les contraintes de temps. Il faudrait plusieurs mois et même plusieurs années de travail supplémentaires pour arriver à un classement total. À titre de comparaison, un fonds d'un volume équivalent comme celui de Claude Bernard a nécessité six ans de travail à Mirko Grmek pour remettre les feuillets dans l'ordre.

L'inconvénient de la méthode archivistique est qu'elle semble minimiser les éléments les plus importants, ceux qui sembleraient avoir le plus de signification aux yeux de l'historien et du chercheur, d'où l'intérêt pour ce dernier de se mouvoir dans toutes les parties de l'inventaire. Les branches de cette arborescence permettent aux romanistes de se retrouver face à une image qui leur est familière, celle du *stemma codicum* (en ce que chaque branche amène vers au moins deux parties filles) et aussi du *stemma* de linguistique (en ce que chaque élément est le complément d'un ou plusieurs autres, l'élément « producteur » représenté par Joseph Bédier jouant le rôle de « verbe », élément central dont émanent tous les autres). Le chercheur est donc invité à se laisser porter par l'effet de capillarité de l'organisation.

Une fois ces considérations établies, nous pouvons nous plonger dans le fonds, physiquement, et donc présenter quelques-uns de ces éléments, quelques-unes des traces laissées physiquement par Bédier. On peut considérer globalement que le fonds se compose de deux types de matériaux : le premier est fait d'une production intellectuelle que l'on pourrait qualifier d'« im-médiate » et qui est de la main même de Bédier : elle rassemble les manuscrits, les notes, les brouillons ou encore les cours ; le second est quant

à lui fait d'une production médiante, et rassemble la correspondance, qui représente tout de même 15% du volume du fonds.

Pour ce qui est du premier type de production, il nous semble intéressant d'aller un peu sur les marges, là où Joseph Bédier lui-même s'aventurait, afin de présenter quelques éléments *a priori* moins visibles. Ce qui frappe quand on brasse l'ensemble des documents, ce sont les multiples centres d'intérêt de l'auteur. Il ne se contente pas toujours d'être là où on l'attend, c'est-à-dire dans les études romanistes et la philologie. On le retrouve aussi, par exemple, s'illustrant au théâtre par deux de ses pièces. Il fait jouer la première, intitulée *Chevalerie*, à la Comédie-Française en 1915. C'est une adaptation de la légende de Guillaume d'Orange, personnage par ailleurs très bien représenté dans le fonds puisqu'on trouve de nombreux documents d'étude le concernant. Plusieurs documents attestent de cet intérêt précoce : ce sont des carnets de retranscriptions, dont l'un est l'œuvre d'Eduard Schwan, qui est mort en 1893, et le second, rédigé par Adolphe Zund, est daté de 1898. Pour rappel, Bédier consacre la première année de son cours au Collège aux épopées du cycle d'Aymeri de Narbonne, le père de Guillaume. La seconde pièce est une adaptation de la légende de Tristan et Iseut, sans grande surprise serait-on porté à dire. Nous en conservons le manuscrit ainsi que les échanges avec Louis Artus, le co-auteur. On s'aperçoit qu'il s'agit là encore d'un travail de longue haleine puisque la première a eu lieu en 1929, alors que le manuscrit d'un contrat passé avec Sarah Bernhardt nous apprend qu'elle devait être jouée dès 1908 et que la comédienne devait elle-même y tenir un rôle. Même le *Figaro* annonce la programmation des représentations qui n'ont finalement pas eu lieu.

De fait, le théâtre semble être un exercice dans lequel Bédier se plaît puisque nous conservons deux autres pièces, l'une intitulée *La Légende des Aliscamps* (je renvoie ceux qui souhaitent la lire à la biographie de M. Corbellari),⁵ et une autre encore inédite qui porte le titre du *Blanc Chevalier*, classée sous la cote 47 CDF 21-b et qui semble cette fois assez inaboutie.

Les conférences qu'il donne *extra muros* sont un autre élément notable du fonds. En cela, Bédier est un véritable « commis voyageur des lettres françaises »,⁶ selon l'expression d'A. Corbellari. On sait qu'il a voyagé assez régulièrement outre-Atlantique, et plusieurs de ces discours sont conservés au Collège de France. Les manuscrits préparatoires montrent bien un des as-

⁵ Alain Corbellari, *Joseph Bédier, écrivain et philologue* (Genève : Droz, 1997), 573–616.

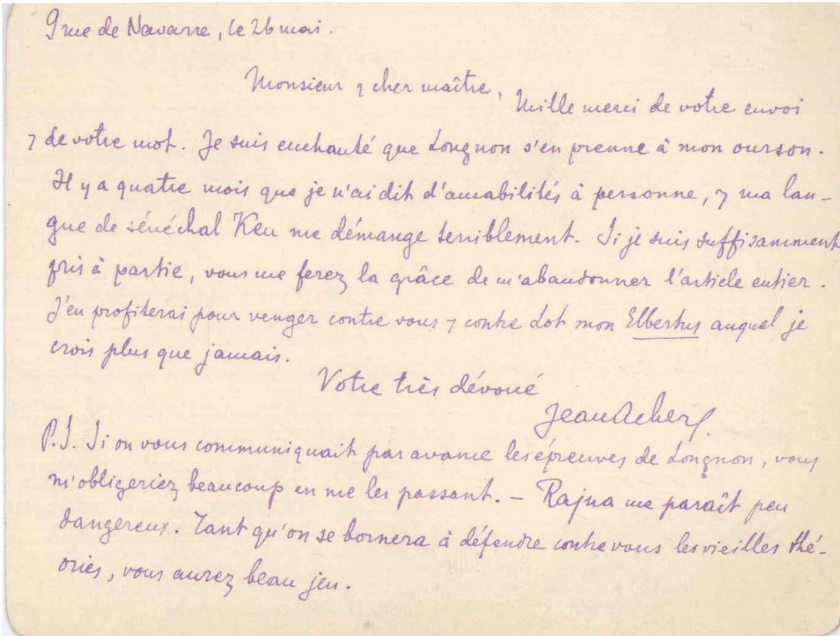
⁶ Corbellari, *Joseph Bédier*, 305.



Fig. 2 : Conférence du 18 novembre 1913, à Strasbourg

pects de la personnalité de Bédier, qui est une certaine timidité, un manque d'aisance à l'oral qu'illustrent ses discours, comme ses cours ou autres interventions en public, tous intégralement rédigés. Il faut garder à l'esprit que Bédier est un véritable bretteur dans les débats, et on peut penser qu'il trouvait là le moyen de tirer ses arguments, et pour filer la métaphore, de porter l'estocade sans faiblir. En parallèle, certaines de ses conférences s'inscrivent dans un contexte particulier comme le montre une affiche annonçant l'une d'entre elles en Alsace, en 1913 (Fig. 2), à un moment où il insiste, notamment dans ses *Légendes épiques*, sur l'origine française et même franco-française des chansons de geste. C'est un moment où il achève de remettre en cause les théories allemandes élaborées par Friedrich August Wolf et plus tard les frères Grimm, ainsi que par Karl Lachmann, non pas évidemment pour des raisons strictement idéologiques mais également pour des raisons scientifiques, à une époque où la philologie allemande bénéficie encore d'une renommée et d'une autorité considérables hors de ses propres frontières. À noter d'ailleurs que c'est en cette même année 1913 que Bédier attaque de front le principe de la faute commune dans une édition du *Lai de l'Ombre*, et il continuera tout au long de sa carrière à remettre en cause ce principe

en taillant dans ce qu'il nomme dans un important article de 1928 la « forêt monstrueuse », « *silva portentosa* ». ⁷



Rue de Navarre, le 26 mai.
 Monsieur et cher maître, mille merci de votre envoi
 de votre mot. Je suis enchanté que Longnon s'en prene à mon ourson.
 Il y a quatre mois que je n'ai dit d'aucunités à personne, et ma lan-
 gue de sénéchal Kéu me démange terriblement. Si je suis suffisamment
 gris à partie, vous me ferez la grâce de m'abandonner l'article entier.
 J'en profiterai pour venger contre vous et contre dot mon Elberhus auquel je
 crois plus que jamais.
 Votre très dévoué
 Jean Acher
 P.S. Si on vous communiquait par avance les épreuves de Longnon, vous
 m'obligeriez beaucoup en me les passant. — Rajna me paraît peu
 dangereux. Tant qu'on se bornera à défendre contre vous les vieilles thé-
 ories, vous aurez beau jeu.

Fig. 3 : Lettre de Jean Acher à Joseph Bédier (47 CDF 25)

Toutefois, si Bédier apparaît comme assez iconoclaste dans le champ des études romanistes du premier ^{xx}^e siècle, il n'en reste pas moins un personnage central, et le volume et la diversité de la correspondance illustre bien son importance dans le champs de la recherche, et même au-delà. Il y aurait une belle cartographie sociale à réaliser en analysant systématiquement toutes ces lettres. Évidemment on trouve des acteurs prédominants parmi les correspondants. Tout d'abord Gaston Paris, qui avait des relations très étroites avec Bédier et dont nous gardons un nombre conséquent de lettres. ⁸ Si Gaston Paris était en quelque sorte le père spirituel, il convient de présenter le fils spirituel, Jean Acher (Fig. 3). Élève de Joseph Bédier, né en Pologne en 1880, il mourut en 1915 sur le front de l'Argonne. Malgré sa disparition précoce, nous

⁷ Joseph Bédier, « La tradition manuscrite du *Lai de l'Ombre* : réflexions sur l'art d'éditer les textes anciens », *Romania* 54 (1928) : 161–196, ici 172.

⁸ *Gaston Paris – Joseph Bédier. Correspondance*, éd. par Ursula Bähler et Alain Corbellari (Florence : Edizioni del Galluzzo per la Fondazione Ezio Franceschini, 2009).

conservons plus de soixante-dix de ses lettres à son maître qui éclairent les relations entre les deux hommes.⁹ Ce qui frappe dans ces échanges, c'est la franchise avec laquelle les deux hommes ont pu communiquer, avec même une espèce d'irrévérence de Jean Acher envers Joseph Bédier, qui donne un relief tout à fait particulier à ces échanges. On le sait, par ailleurs, Joseph Bédier ne dédaignait pas les mondanités que lui imposaient ses fonctions, et on trouve quelques belles signatures, en dehors du milieu des romanistes avec qui les courriers sont très nombreux. Parmi les interlocuteurs les plus célèbres, on note la présence de lettres de Bergson, de Saint-John Perse, mais également de Charles Seignobos, de son cousin l'académicien Marcel Prévost, de la marquise Arconati-Visconti ou du poète Francis Jammes.

Mais c'est également, du moins on le devine, un homme qui tient l'amitié en haute estime. On se rappelle par exemple de la fidélité qu'il témoigna envers un Ferdinand Brunetière décrédibilisé par son antidreyfusisme, alors que lui-même fréquentait les cercles dreyfusards, plus particulièrement le salon de la marquise Arconati-Visconti. Mais, avec plus de légèreté, on trouve également les traces d'amitiés entretenues sa vie durant avec un petit nombre de proches, dont Bernard Bouvier, surnommé Zu, l'un des rares d'ailleurs à tutoyer Joseph Bédier, qu'il surnomme Makokotte.

Enfin, nous disposons d'une belle correspondance familiale avec son épouse Eugénie et ses enfants, qui donne de la chair au personnage de Bédier et permet de donner un relief particulier à l'homme.

La conclusion est portée par la voix d'Eugène Vinaver qui connaissait bien Joseph Bédier pour avoir été son élève, et qui disait en 1959 dans les *Cahiers de civilisation médiévale* : « Notre plus grand privilège n'est pas de renier ce que son œuvre eut d'éphémère, mais de l'avoir cultivée, d'en être partis, et de retrouver sur le chemin qui s'offre à nous la trace lumineuse de sa pensée ».¹⁰ Et puisqu'il est question de trace lumineuse, on renverra à la mise en ligne d'une vidéo récemment numérisée par le service des archives de l'établissement, et visible sur le site Salamandre,¹¹ qui fait revivre l'espace d'un instant la personne de l'éminent romaniste.

⁹ Corbellari, *Joseph Bédier*, 322–4.

¹⁰ Eugène Vinaver, « À la recherche d'une poétique médiévale », *Cahiers de Civilisation médiévale* 5 (1959) : 1–16, ici 16.

¹¹ Joseph Bédier, « Discours du Quatrième centenaire du Collège de France » (1931), <https://salamandre.college-de-france.fr/ead2.html?id=bedier-joseph>.